



Calcul Congés Payés

Par Futboy

Bonjour,

Je viens vous poser des questions sur les congés payés, à cause d'un contrat de travail très...bizarre.

Contexte : Je suis actuellement étudiant, 19 ans, et je travaille dans un supermarché, avec la convention collective : Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire (IDCC 2216).

Il a été convenu avec mon patron que je travaille tous les dimanches matin, 3h30, payés 7h, ainsi que de temps en temps quand il a besoin/je suis disponible.

Or : Mon contrat est un CDI 35h par semaine, temps plein, donc. Ce qui fait que sur mes feuilles de payes, j'ai plus d'environ 130h d'absence, pour correspondre au temps de travail que je fais réellement. Mais cela change chaque mois, par exemple, avec ces deux semaines de vacances, je viens de faire deux fois 35h, donc j'aurais moins d'absence sur la feuille de paye, et donc plus de salaire.

Problème : Quel est le montant des indemnités de congés payés ? Mon nombre d'heures changent chaque semaine, sur quelle base partir ?

Merci d'avance de vos réponses, et n'hésitez pas à demander si je dois reformuler, c'est compliqué cette histoire pour moi à calculer !

Par morobar

Bonjour,

Pour le calcul de l'indemnité, soit on considère un temps de travail identique, soit 10% du salaire établi l'année précédente, au meilleur des 2 résultats.

Par Futboy

Je n'ai pas d'année précédente pour calculer, et :

soit on considère un temps de travail identique

Qu'est-ce que cela veut dire, puisque je ne fais jamais le même nombre d'heures par semaine ?

Par morobar

On compte le nombre d'heures contractuelles.